

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union



Rhin Supérieur | Oberrhein

PROGRAMME

2014-2020

Synthèse des évaluations

Synthèse des résultats des évaluations

Interreg Rhin Supérieur 2014-2020

Contenu

1. Aperçu des travaux d'évaluation	1
2. Constats par axe prioritaire en lien avec les indicateurs de résultat et de réalisation	1
3. Conclusions générales.....	12
4. Annexe : Évaluations relatives au PO concerné	14

1. Aperçu des travaux d'évaluation

Le programme Interreg Rhin Supérieur a mené trois phases d'évaluation de sa période 2014-2020 (en 2018, 2020 et 2022), conformément aux dispositions prévues dans le plan d'évaluation du programme. La première phase concernait le fonctionnement, la pertinence et l'efficacité du programme, en se concentrant sur sa mise œuvre, sur l'Assistance technique et sur sa communication. La seconde phase concernait l'évaluation d'impact du programme et se limitait aux objectifs spécifiques 1, 2, 3 et 12, qui contenaient une majorité de projets déjà achevés en 2020 (les projets de recherche et de coopération citoyenne). La dernière phase complète la seconde, en évaluant l'impact des objectifs spécifiques restant, à savoir la quasi-totalité du PO.

Le budget prévu au départ pour l'ensemble des évaluations s'élevait à 421 700 € HT, dont 305 000 € destinés à l'externalisation. Au final, 350 723,40 € ont été dépensés pour les évaluations. L'Autorité de gestion a confié deux évaluations d'impact à un groupe d'étudiants en 2021/2022. Les autres évaluations ont été menées par des entreprises externes dans le cadre de marchés publics.

Le suivi des travaux d'évaluation et de la mise en œuvre du plan d'évaluation a été assuré par l'Autorité de gestion du programme. Les instances du programme ont toutes pu prendre connaissance des rapports d'évaluation. Certains partenaires de programme constituaient également le groupe de pilotage qui suivaient le déroulement des évaluations menées par des prestataires externes. Ces rapports sont tous disponibles sur le site internet du programme.

Obtenir certaines réponses aux questions évaluatives posées s'est révélé parfois compliqué, notamment pour les évaluations d'impact. Il est apparu que de nombreux projets, même si officiellement achevés, ne pouvaient pas encore mesurer tous leurs effets. Le calendrier contraint des évaluations a pu avoir un effet limitatif sur l'exhaustivité des conclusions de l'évaluation d'impact. Il serait plus pertinent (dans un monde idéal) de pouvoir mener l'évaluation d'impact plusieurs années après l'achèvement des projets.

2. Constats par axe prioritaire en lien avec les indicateurs de résultat et de réalisation

Les trois premières évaluations réalisées en 2018 portaient sur l'ensemble de la logique d'intervention et sur le fonctionnement du programme dans sa globalité. Ainsi, les constats généraux sont présentés ici en introduction. L'évaluation d'impact a quant à elle été réalisée pour chaque objectif spécifique ; les constats sont donc listés dans le tableau ci-après.

Sur la pertinence du programme, les évaluations concluaient au maintien de la logique d'intervention telle que définie dans le PO. Concernant l'efficacité du programme, le taux d'engagement était plus important que prévu dans le PO, mais appelait à la vigilance quant au taux de consommation des crédits. Les évaluations soulignaient aussi que certains indicateurs étaient difficiles à appréhender par les porteurs de projet et ne correspondaient pas complètement à la diversité de projets programmés dans le même OS, ce qui pouvait entraver leur mise en valeur. La sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projet a ainsi été accrue sur ce sujet, comme le préconisait les évaluations. Les évaluateurs constataient également que la mixité des modes de sélection (en continu, appel à manifestation d'intérêt, appels à projet) contribuait à une programmation sélective de qualité.

Sur l'efficacité du programme, la mise en place du plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS) était considérée comme un outil d'aide à la décision précieux. L'accompagnement des porteurs de projets par l'équipe Interreg était décrit comme apprécié, ainsi que les outils mis en place pour le montage et le suivi des projets. Cependant, les règles de programmation contraignantes pouvaient freiner certains acteurs à se porter candidat. Concernant les moyens humains alloués à l'assistance technique, l'évaluation préconisait une augmentation des ressources humaines, pour consacrer plus de temps aux tâches de communication et de capitalisation, et anticiper la charge de travail supplémentaire inhérente aux années durant lesquelles les périodes 2014-2020 et 2021-2027 se chevaucheraient. Les mesures de renforcement des ressources humaines étaient déjà prévues dès le départ, comme la création d'un poste permanent de contrôleur de premier niveau mi 2018. L'évaluation a conforté cette mesure. Par ailleurs, 4 postes de renfort de 2 ans ont démarré en septembre 2022 pour clôturer 2014-2020 et un poste à temps plein supplémentaire consacré à la communication a quant à lui été créé au 1er septembre 2021.

Concernant la communication, les évaluatrices ont observé que la stratégie de communication du programme en 2018 était conforme aux règlements. Toutefois, de nombreux acteurs du programme exprimaient le souhait d'aller plus loin, souhaitant « professionnaliser » la communication avec une nouvelle charte graphique par exemple. La stratégie de communication a ainsi été refondue fin 2018. Avec la création du poste de chargée de communication, les ressources humaines allouées à cette mission sont désormais de 1,8 ETP au sein de l'équipe. Depuis le printemps 2022, l'Autorité de gestion dispose également des services d'un prestataire externe, qui a notamment produit une nouvelle identité visuelle pour le programme, déployée pour les supports Interreg 2021-2027.

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
A	1 a) OS1	Le programme contribue fortement à l'atteinte de l'indicateur de résultat. Une part importante des chercheurs mobilisés en transfrontalier émerge au sein de projets Interreg.		Part de chercheurs actifs sur le plan transfrontalier : 22.06% en 2018, contre 16.1% en 2016.	Evaluation intermédiaire n°2
	1 b) OS2	L'augmentation du nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers peut être attribuée en partie à l'intervention du programme. Cela est d'autant plus vrai si l'on prend en compte toutes les entreprises participantes aux projets du programme (tous axes confondus), quel que soit leur rôle (contributeur ou bénéficiaire final) et leur degré d'implication.	IC 28	Nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers de R&D en partenariat avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur 1.18 entreprise par projet en 2018	Evaluation d'impact – première phase Décembre 2020
		En revanche, l'impact du programme est modeste si l'on se concentre sur un degré de coopération fort des entreprises. Cette distinction est importante car le lien n'a pas pu être établi entre la participation d'une entreprise à un événement de transfert de connaissances organisé dans le cadre d'un projet et son engagement futur dans un consortium transfrontalier.	N/A		
	1 b) OS 3	L'impact de tous les projets contribuant à cet objectif (tous axes confondus) fût analysé. La définition d' « applications » et « innovations » est très large ; sont donc également prises en compte des applications ou innovations relativement éloignées d'une mise sur le marché. De ce fait, le programme contribue nettement à l'augmentation observée.	N/A	Nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur 0.67 application par projet en 2018	

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
B	6 d) OS 4	Le programme a contribué de manière minimale au nombre cumulé d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces animales et végétales dans l'espace du Rhin supérieur (sur les 23 initiatives réalisées en 2019, une seule était soutenue par le programme).	IS B	Nombre cumulé d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces	Evaluation intermédiaire n°3
		Le programme a malgré tout produit un impact qui n'aurait pu advenir sans lui. Il permet en premier lieu une meilleure coordination des acteurs de la protection des espèces au-delà des frontières, un élément essentiel à une mise en œuvre efficace de celle-ci.		animales et végétales dans l'espace du Rhin supérieur :	Evaluation d'impact – deuxième phase
		Les participants des projets retirent des projets de meilleures connaissances scientifiques, via les recherches menées en commun et l'échange de connaissances.		23 initiatives en 2019	2021/2022
		Des réseaux se sont formés, donnant lieu à une coopération plus étroite et pérenne à travers les frontières.			
		Les parties prenantes extérieures aux consortia (comme les décideurs politiques ou les citoyens) bénéficient d'une meilleure information sur l'état de la biodiversité et les moyens de la préserver.			
		Les parties prenantes extérieures aux consortia (comme les agriculteurs) sont mieux connectées à leurs homologues de l'autre côté des frontières, ce qui contribue à l'intégration de l'espace transfrontalier.			
		Les opérateurs transfrontaliers (comme les guides nature) sont désormais connectés et mieux formés sur les questions de biodiversité.			
		Les partenaires des projets bénéficient désormais d'une meilleure compréhension des modes d'organisation (droit, administrations, procédures) et de pensée de leurs voisins.			
		Cependant, les contraintes administratives du programme freineraient certaines structures associatives actives dans le domaine de l'environnement à participer au programme.			

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
B	6 d) OS 5	Il est prématuré de mesurer, à court terme, l'impact des projets clôturés de l'OS 5 sur la qualité des eaux souterraines et sur la superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes. Comme ces projets s'inscrivent dans la durée et qu'il faut tenir compte du temps de rémanence, ce n'est que d'ici quelques années que leur portée sera observable.	IC 25	Qualité globale des eaux souterraines de la nappe rhénane est mesurée via le pourcentage de points de mesure dépassant la limite de potabilité. Valeur réelle de 2016 affiche 40%, soit 7 points de plus qu'en 2009 = dégradation de la qualité.	Evaluation intermédiaire n°3
		Lorsqu'elles n'étaient pas préexistantes, le programme Interreg V a renforcé les capacités transfrontalières des acteurs en améliorant leurs connaissances des systèmes administratifs et modes de pensée de leurs voisins, tout en élargissant leur réseau. La coopération entre les structures homologues françaises, allemandes et suisses est plus étroite et pérenne.		Superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes : La valeur de référence est de 1 300 507 hectares en 2012, la valeur prévisionnelle en 2017 était de 1 297 867 hectares et la valeur réelle de 2017 s'élève à 1 288 044 hectares.	Evaluation d'impact – deuxième phase
		La coopération entre les structures homologues françaises, allemandes et suisses est plus étroite et pérenne.			2021/2022
		Le financement fourni par Interreg joue un véritable rôle de levier et permet la mise en œuvre d'actions qui n'auraient pas pu voir le jour sans cet apport financier.			
		La transversalité des connaissances scientifiques permet une meilleure appréhension des enjeux et un échange de bonnes pratiques pour exploiter et interpréter les données			

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
B	6 d) OS 5	<p>Les barrières administratives s'effacent peu à peu.</p> <p>Les acteurs ayant participé au programme sont au fait des étapes ultérieures des projets menant à la renaturation du Rhin supérieur</p> <p>Une véritable mobilisation politique pour accélérer la reconquête de la nappe phréatique a eu lieu.</p> <p>La présence d'espèces bio-indicatrices engendre le développement d'autres espèces animales et végétales. L'amélioration de leur habitat impacte positivement les services rendus par l'écosystème (filtration, épuration, pollinisation, qualité de l'air...).</p>			<p>Evaluation intermédiaire n°3</p> <p>Evaluation d'impact – deuxième phase</p> <p>2021/2022</p>
	6 g) OS 6	<p>La contribution du programme Interreg Rhin supérieur à la priorité d'investissement 6 g) est globalement limitée. Ce constat concerne tant les développements transfrontaliers identifiés par le programme que les indicateurs de résultat retenus pour cette priorité d'investissement. L'impact des projets cofinancés au sein de cette PI se veut faible, plutôt indirect et visibles seulement sur le long terme.</p> <p>Une analyse fine de l'impact des projets soutenus montre des différences dans les effets des actions menées en fonction de la thématique. Les projets d'aménagement du territoire ont une contribution directe et forte à la priorité d'investissement. Les autres projets (énergie, agriculture etc.) ont des effets indirects, difficiles à mesurer et visibles seulement sur le long terme.</p> <p>L'évolution favorable des indicateurs de résultat est plutôt liée à des facteurs sur lesquels le programme n'a pas d'influence directe. De nombreux facteurs externes (réglementation, dimension socio-économique etc.) influencent la consommation des sols et la part des énergies renouvelables.</p>	Tous	<p>Consommation des sols (surface artificialisée en ha) :</p> <p>2011/2012 : 234 691 ha 2017 : 240 452 ha 2019 (cible) : 244 969 ha</p>	<p>Evaluation intermédiaire n°3</p> <p>Evaluation d'impact – deuxième phase</p> <p>2021/2022</p>
			Tous		

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
B	6 g) OS 6	En matière d'environnement ou d'aménagement du territoire (pollution, qualité de l'air), l'intégration transfrontalière est plus forte, ce qui permet une contribution directe des projets à l'indicateur de résultat relatif à la consommation des sols.			Evaluation intermédiaire n°3
		En matière d'énergie, l'intégration transfrontalière est encore trop faible. Les projets d'énergie soutenus permettent plutôt de lancer la coopération et de préparer des évolutions à l'échelle transfrontalière sur le long terme. Cela explique ainsi la faible contribution des projets à l'indicateur de résultat relatif à la part des énergies renouvelables dans la consommation finale.		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie : 2011/2012 : 6.93% 2016 : 9.23% 2023 (cible) : 9.23%	Evaluation d'impact – deuxième phase 2021/2022
	7 c) OS 7	La contribution du programme Interreg Rhin supérieur à la priorité d'investissement 7c est globalement très importante. La majorité des projets a un impact sur la PI 7 c) et sur l'indicateur de résultat relative au trafic motorisé, de nature plutôt directe au travers d'une amélioration des liaisons transfrontalières existantes ou de la création de nouvelles liaisons ainsi qu'au travers du financement d'infrastructures concrètes.	Tous	Trafic motorisé transfrontalier : 2012 : 326 506 véhicules 2017 : 351 952 véhicules 2021 : 353 789 véhicules	
Une analyse fine des projets soutenus montre l'existence d'impacts directs différents dans le temps : certains projets ont un effet immédiat tandis que d'autres ont une fonction préparatoire pour des mesures à venir visant à limiter l'augmentation du trafic motorisé. Pour ce dernier type de projet, l'effet des projets cofinancés par le programme ne sera visible qu'à long terme.	Tous				
L'évolution du trafic motorisé dans le Rhin supérieur est influencé par plusieurs facteurs (offre et demande de transport, facteurs conjoncturels). Au travers des projets cofinancés, le programme agit sur certains facteurs (offres de transport). Il est cependant difficile de connaître l'impact net lorsque l'ensemble de ces facteurs sont pris en compte (ex : offre de transport versus pandémie de Covid).					

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
B	7 c) OS 7	Le programme est particulièrement adapté pour agir sur les facteurs externes relatifs à l'offre de transport et de créer ainsi des conditions-cadres propices à l'utilisation de transport à faible impact environnemental et ainsi à la diminution du trafic motorisé dans l'échelle transfrontalière.	Tous		Evaluation intermédiaire n°3
C	3 b) OS 8	Cette évaluation confirme que le programme a bien contribué à étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du territoire grâce aux opérations mises en œuvre par les projets cofinancés visant à créer ou renforcer des réseaux transfrontaliers d'acteurs économiques (dont les PME) et à partager des connaissances et des ressources au sein de ces réseaux.		Nombre de PME menant des activités transfrontalières : 2016 : 94 553 2018 : 68 893 2023 (valeur-cible) : 121 034	Evaluation d'impact – deuxième phase 2021/2022
		Le programme a aidé les PME bénéficiaires à développer des activités transfrontalières de coopération et d'acquisition de savoir-faire, mais ne les a que peu aidé à développer des activités transfrontalières de commercialisation ou d'expansion.			
		L'influence du programme sur le nombre de PME menant des activités transfrontalières a été certes limitée mais bien réelle, et a probablement contribué à limiter la diminution attendue de leur nombre par rapport à la valeur de 2016. En effet, la pandémie de Covid-19 a fortement limité les possibilités de développement transfrontalier des entreprises.			
	8 b) OS 9	L'analyse des données qualitatives et quantitatives sur l'impact des projets de l'OS 9 montre que le programme a bien contribué au développement des secteurs du tourisme, de la culture et de la créativité en valorisant les richesses historiques, culturelles et naturelles de la région et en renforçant ainsi l'attractivité touristique et le dynamisme économique des territoires.	Tous	Nombre de personnes employées dans les secteurs tourisme, culture, créativité : 2015 : 142 000 2018 : 148 231 2021 : 148 896 2023 (valeur cible) : 162 934	

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾	
C	8 b) OS 9	Par contre, le programme n'a pas (encore) augmenté l'offre d'emploi de façon significative, les retombées économiques mettant du temps à se concrétiser.			Evaluation intermédiaire n°3	
		Le programme a permis la création de nouveaux produits et services touristiques et culturels, et ceux-ci ont un impact tangible et durable sur l'économie du territoire.	IS F			Evaluation d'impact - deuxième phase
		Les projets de l'OS 9 ont mis en œuvre de nombreuses opérations de valorisation des ressources partagées qui ont permis de créer directement quelques emplois mais qui ont le potentiel d'en créer indirectement bien d'autres à plus long terme, lorsque les réalisations de l'ensemble des projets auront augmenté leurs fréquentations.				
	i) OS 10	Le programme affiche un « impact non négligeable sur l'augmentation du nombre de travailleurs transfrontaliers », mais il est difficile à quantifier précisément. En effet, les projets cofinancés sont surtout tournés vers la formation, parfois des très jeunes (niveau collège). Il faudrait ainsi suivre tous les élèves sur un très long terme pour mesurer précisément l'impact.		Nombre de travailleurs frontaliers : En 2018, 96735 travailleurs frontaliers étaient comptabilisés, contre 93972 en 2015.		
		L'autre part des projets est aussi tournée vers l'accompagnement personnalisé des travailleurs, ce qui augmente les chances de trouver un emploi outre-rhin, sans les garantir.	IC 43			
		Le programme permet de créer les conditions favorables à l'atteinte des trois objectifs évalués. Cependant, l'abondance de facteurs externes allant à l'encontre des objectifs visés ralentit l'atteinte des valeurs chiffrées (crise sanitaire, réforme de l'apprentissage...).				

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
D	iv) OS 11	Au travers de l'objectif spécifique 11, la contribution du programme Interreg Rhin supérieur à la priorité d'investissement iv) est globalement très importante. Tous les projets de l'OS 11 ont un impact sur cette PI et sur les deux indicateurs de résultat. L'impact est majoritairement direct et immédiat, à l'exception de quelques projets dont l'effet est différé dans le temps.	Tous	Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur 2016 : 46.57	Evaluation intermédiaire n°3
		Certains projets créent des coopérations et sont susceptibles de générer de nouveaux projets pouvant contribuer à la PI et aux deux indicateurs de résultat à moyen ou long terme. Cela permet ainsi d'avoir un impact en deux temps. En outre, l'intégration transfrontalière de la région continuant sans cesse de progresser, une demande de nouveaux services transfrontaliers se crée en continu.	Tous	2018 : 48	Evaluation d'impact – deuxième phase
		L'évolution favorable des indicateurs de résultat est liée au contexte de coopération local favorisé par les programmes Interreg successifs de la zone du Rhin supérieur. Le Programme Interreg contribue ainsi fortement au développement de la coopération administrative dans le Rhin supérieur.		Qualité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur 2016 : 81 2018 : 93	2021/2022
		Le programme est particulièrement adapté pour agir sur certains facteurs externes à dimension locale (par ex, l'intégration des bassins de vie transfrontaliers). A l'inverse, des facteurs externes, principalement relatifs au cadre national et européen, demeurent et peuvent freiner le développement de l'offre de services transfrontaliers.			

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ⁽¹⁾	Indicateurs de résultats liés ⁽²⁾	Référence de l'évaluation ⁽³⁾
D	iv) OS 12	L'augmentation de la part des citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur n'est pas directement liée au projets financés dans le cadre de l'objectif spécifique 12 du programme Interreg Rhin Supérieur. Ce constat s'appuie sur les sondages de l'indicateur de résultat, dont les répondants ne mentionnaient pas spontanément des microprojets ni des projets Interreg.		Part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur en tant que région transfrontalière : 74.6% en 2018	Evaluation intermédiaire n°2 Evaluation d'impact – première phase Décembre 2020
		Les microprojets renforcent cependant le sentiment d'appartenance collectif et contribuent ainsi à une meilleure intégration transfrontalière de la société civile.			

Notes:

- (1) Énumérer tous les indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme liés au constat. Si le constat n'est pas lié à des indicateurs spécifiques, mais plutôt à la priorité d'investissement en général, veuillez insérer « tous ».
- (2) Énumérer tous les indicateurs de résultats communs et spécifiques au programme liés au constat. Si le constat n'est pas lié à des indicateurs spécifiques, mais plutôt à la priorité d'investissement en général, veuillez insérer « tous ».
- (3) Indiquer la référence aux évaluations, tel qu'il est indiqué dans le tableau récapitulatif, qui fournit les éléments probants des constats.

3. Conclusions générales

Mise en œuvre du programme

Les évaluations réalisées à mi-parcours en 2018 ont permis de conforter la stratégie et les procédures mises en place pour garantir l'efficacité et l'efficience du programme. L'augmentation de la charge de travail en terme de volume financier à certifier était anticipée, et comme le préconisait les évaluations, les ressources humaines ont été renforcées dans cette optique.

L'impact du programme sur le territoire est quant à lui également avéré. Les réalisations des différents projets évalués lors de l'évaluation d'impact remplissent les objectifs du programme. Ces évaluations ont permis de souligner une intensité différente de l'impact en fonction des thématiques, des types de projet, ou de l'état de la coopération dans un domaine particulier. Le programme démontre également d'une capacité différenciée à agir sur les facteurs externes, comme par exemple sur les organisations politico-administratives différentes de part et d'autre de la frontière qui peuvent freiner les ambitions de certains projets.

Au niveau des indicateurs de réalisation, les projets ont globalement atteint les valeur-cibles fixées au départ. La contribution des projets à l'évolution des indicateurs de résultat, est quant à elle plus délicate à estimer selon les objectifs spécifiques. Il est cependant certains que plusieurs projets n'auraient pas pu se réaliser sans la contribution financière du programme, ce qui implique forcément un impact du programme sur les indicateurs de résultats.

Le plan d'évaluation du programme

Il apparaît, en cette fin de période 2014-2020 que le plan d'évaluation était pertinent au regard de la bonne mise en œuvre du programme. Ce plan d'évaluation a en effet permis de structurer la démarche d'évaluation et de vérifier à mi-parcours la bonne mise en œuvre de la stratégie. Des mesures correctives lors de la seconde moitié de la programmation auraient ainsi pu être prises en cas de besoin, ce qui n'a finalement pas été nécessaire (sauf concernant le renforcement des ressources humaines).

Concernant les évaluations d'impact, celles-ci étaient bien prévues en 2020 et 2022, mais la première phase 2020 a été finalement restreinte à l'Axe A et à l'OS 12 qui présentaient le plus de projets clôturés ou en phase de clôture à ce moment-là. L'évaluation d'impact des autres objectifs spécifiques a été, quant à elle, retardée le plus possible afin d'avoir une base de projets terminés la plus grande possible. Cependant, certains types de projets sous-représentés en début de période de programmation n'étaient pas encore achevés au moment de l'évaluation d'impact, ce qui a entraîné un impact sous-estimé dans certains cas. En parallèle, des projets dits « structurant », auront des impacts mesurables bien après la fin de leur mise en œuvre, rendant l'impact encore une fois sous-estimé.

Pour certains objectifs, comme l'OS8 par exemple, qui se tournent vers les PME, l'évaluation recommandait par exemple une évaluation d'impact future par secteur ou par filière (par exemple en se concentrant sur les exploitations agricoles). Ce type d'évaluation pourrait ainsi mettre en lumière des résultats supplémentaires particulièrement intéressants. En effet, le secteur agricole des régions de Karlsruhe, Freiburg et d'Alsace montrait, au moment où le programme démarrait, une productivité et une proportion de chefs d'exploitation disposant d'une formation agricole complète inférieures aux moyennes nationales respectives. Des projets comme ELENA qui ont, grâce à leurs opérations d'accompagnement technique, aidé les PME de la région à devenir plus efficaces et ainsi plus compétitives sont donc particulièrement pertinents, même si cet impact est modéré.

Résultats du programme

Les différentes évaluations ont toutes soulignées de façon indéniable que le programme renforçait de la coopération transfrontalière sur le territoire du Rhin supérieur, et ont observé une meilleure intégration au niveau de la région transfrontalière à différents niveaux. Les projets cofinancés ont ainsi pu poser les bases pour des projets futurs dans certains domaines, comme les projets des OS4 et 5 (protection de la biodiversité), ou encore les projets visant le monde de l'entreprise et l'augmentation de l'emploi transfrontalier (comme l'OS8, 9 et 10) ; les mêmes partenaires d'ELENA, par exemple, portent aujourd'hui le projet KLIMACrops sous la période 2021-2027.

L'impact global du programme, tout objectif spécifique confondu, est cependant difficile à appréhender car certaines actions soutenues par le programme visant à renforcer l'intégration de la région transfrontalière dans un domaine peuvent aussi avoir une influence négative sur d'autres domaines soutenus par le programme. Les projets visant à développer le marché du travail à l'échelle transfrontalière ou à renforcer l'identification des citoyens au Rhin supérieur peuvent par exemple faire augmenter, dans une certaine mesure, le trafic motorisé à l'échelle transfrontalière et aller à l'opposé des résultats recherchés avec l'objectif spécifique 7.

La forte influence des facteurs externes, comme les réglementations nationales et les facteurs socio-économiques conjoncturels pour les OS6 (énergie) et 10 (emploi) par exemple, expliquent que l'impact du programme soit modéré et/ou difficilement mesurables. Un autre facteur externe qui a sans aucun doute freiné les ambitions de nombreux projets, est la pandémie de Covid-19, dont les effets sont difficilement appréhendables.

Enfin, concernant les synergies avec les autres programmes structurels de la région, le potentiel de capitalisation reste encore peu exploité. Malgré tout, l'analyse des évaluations d'impact a clairement démontré la valeur ajoutée du programme Interreg Rhin Supérieur par rapport notamment aux programmes FEDER-FSE qui disposent de budgets pourtant bien plus élevés. L'exploitation de ressources naturelles et culturelles partagées, telles qu'une histoire commune ou un environnement naturel qui s'étend au-delà de la frontière, rend le programme Interreg Rhin Supérieur essentiel à l'intégration de la région transfrontalière. Ainsi, l'impact du programme est bien complémentaire à l'impact des autres programmes de financement européens.

4. Annexe : Évaluations relatives au PO concerné

Référence de l'évaluation	Brève description des mesures / interventions qui ont fait l'objet des évaluations	Titre	Fonds concerné	Objectif Thématique	Lien vers le rapport	Année de réalisation
Evaluation intermédiaire n°3 Evaluation d'impact - seconde phase	Evaluation d'impact des autres OS du PO Analyser la contribution du programme via les projets aux résultats observés dans chaque thématique sur le territoire.	Rapport d'évaluation d'impact du programme Interreg Rhin Supérieur - 2021/22 Objectif spécifique 4 : Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin Supérieur Objectif spécifique 5 : Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace Rhin Supérieur	FEDER	OT6 : Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	https://www.interr-eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	2021/2022
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 10 : « Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur »		OT8 : Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre	https://www.interr-eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 11 « Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions ».		OT11 : Renforcer les capacités institutionnelles des autorités publiques et des parties intéressées et contribuer à l'efficacité de l'administration publique	https://www.interr-eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 7 « Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier par le développement de modes de		OT7 - Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles	https://www.interr-eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	

Référence de l'évaluation	Brève description des mesures / interventions qui ont fait l'objet des évaluations	Titre	Fonds concerné	Objectif Thématique	Lien vers le rapport	Année de réalisation
		transport moins polluants dans l'espace du Rhin supérieur ».				
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 6 "Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur".		OT6 : Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	https://www.interr eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 8 « "Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin Supérieur »		OT3 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)	https://www.interr eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	
		Evaluation d'impact des projets de l'Objectif spécifique 9 « Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin Supérieur »		OT8 : Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre	https://www.interr eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	
Evaluation intermédiaire n°2 Evaluation d'impact – première phase Décembre 2020	Evaluation d'impact de l'Axe A (Recherche et Innovation) et de l'OS12 (Coopération citoyenne) – il s'agissait des OS au sein desquels la grande majorité des projets étaient déjà achevés à l'été 2020.	Evaluation intermédiaire n°2 : évaluation d'impact du programme Interreg Rhin Supérieur (2014-2020) pour la Région Grand-Est Lot n°1 : Axe A - Croissance intelligente		OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	https://www.interr eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-2014-2020.zip	2020
		Évaluation intermédiaire n°2 : évaluation d'impact du programme Interreg Rhin Supérieur (2014-2020) pour la Région Grand Est		OT11 : Renforcer les capacités institutionnelles des autorités publiques et des parties intéressées et contribuer à	https://www.interr eg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-dimpact-	

Référence de l'évaluation	Brève description des mesures / interventions qui ont fait l'objet des évaluations	Titre	Fonds concerné	Objectif Thématique	Lien vers le rapport	Année de réalisation
	Analyser la contribution du programme via les projets aux résultats observés dans chaque thématique sur le territoire.	Lot n°2 : Axe D - OS 12 « : Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur »		l'efficacité de l'administration publique	2014-2020.zip	
Evaluation intermédiaire n°1 5/11/2018	Evaluer l'efficacité et l'impact de la stratégie de communication et de la mise en œuvre des activités de valorisation du programme.	Evaluation à mi-parcours de la stratégie de communication du programme Interreg V Rhin Supérieur		Tous	https://www.interrég-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-de-mise-en-oeuvre-2014-2020.zip	2018
Evaluation intermédiaire n°1 31/10/2018	Evaluer le dispositif d'assistance technique : analyser la mise en œuvre de l'axe E du programme opérationnel.	Evaluation de l'assistance technique du programme Interreg V Rhin supérieur		Tous	https://www.interrég-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-de-mise-en-oeuvre-2014-2020.zip	
Evaluation intermédiaire n°1 10/08/2018	- Analyser la contribution des moyens mis en œuvre par le programme aux premières réalisations produites par les projets ; - Analyser l'impact sur les taux de	Evaluation intermédiaire n°1 (2015-2017) : Mise en œuvre du programme Interreg V Rhin Supérieur		Tous	https://www.interrég-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/evaluations-de-mise-en-oeuvre-2014-2020.zip	

Référence de l'évaluation	Brève description des mesures / interventions qui ont fait l'objet des évaluations	Titre	Fonds concerné	Objectif Thématique	Lien vers le rapport	Année de réalisation
	programmation et de consommation ; - Disposer d'éléments d'information qualitatifs sur les réalisations des premiers projets programmés					